

Du 1^{er} juillet au 31 août 2020

Jusqu'à 100€ remboursés*



Comment bénéficier de l'offre ?

- 1 Inscrivez-vous sur velux.fr entre le 1^{er} juillet et le 31 août 2020 pour télécharger votre bon de remboursement.
- 2 Faites poser votre/vos volet(s) roulant(s) solaire(s) VELUX par un professionnel entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre 2020.
- 3 Envoyez votre dossier complet avant le 15 octobre 2020 par email à l'adresse velux.voletroulant2020@outlook.com

ou par voie postale :

LINKLI VELUX
VELUX Volet Été 2020
31 rue Amédée Gordini
87280 LIMOGES

Un dossier complet doit contenir :

- Votre bon de remboursement dûment complété
- La facture du professionnel (fourni/posé) datée entre le 01/07/2020 et le 30/09/2020
- Le code-barres original du volet solaire, composé de 13 chiffres, à découper sur l'emballage de chacun des produits achetés
NB : s'il vous manque un code-barre, envoyez le numéro de série du/des volet(s) roulant(s) solaire(s) sur papier libre ou une photo de la plaque d'identité
- Votre RIB

- 4 Vous recevez votre remboursement par virement bancaire sous 6 à 8 semaines environ à réception du dossier.

Modalités complètes sur www.velux.fr



* Offre valable uniquement sur les volets roulants solaires VELUX (référence SSJ) et limitée à 2 remboursements de 50 € par foyer (même nom, même adresse, même RIB) et dans la limite de 15 000 factures de participation. Offre réservée aux particuliers.

© 2020 Groupe VELUX VF 7263-0200-01 VELUX et le logo VELUX sont des marques et des modèles déposés et utilisés sous licence par le groupe VELUX. Ce document est propriété de VELUX France, S.A.S. au capital de 6 400 000 euros, RCS EURLY 370 200 044.



Bien chez vous cet été !

Le volet roulant VELUX arrête 95 % de la chaleur*

50€ remboursés**

Du 1^{er} juillet au 31 août 2020

** Offre réservée aux professionnels sur demande préalable après 2020. ** Voir modalités sur VELUX.fr



Du 15 juin au 30 novembre 2020

Doublez pour tout changer, grâce à votre installateur !



150€ remboursés*



pour 2 fenêtres VELUX Confort ou Tout Confort installées côte à côte avant le 30/11/2020*

Offre valable pour 2 réalisations, soit un remboursement maximal de 300€.

* Espace max de 40 cm entre les 2 fenêtres. Offre valable uniquement sur des fenêtres VELUX Tout Confort (457-572) ou Confort (426-463) et réservée aux particuliers résidant en France métropolitaine. Offre limitée à 2 remboursements de 150€ par foyer (même nom, même adresse, même RIB) soit un remboursement maximal de 300€. Offre non cumulable avec d'autres promotions VELUX. Modalités sur <https://www.velux.fr/professionnels/offre-june-modalites>



Home solutions

DU 15 JUIN AU 15 JUILLET 2020

Atlantic Beach

Cet été, surfez sur les économies avec Serenis !



OFFRE PRO

1 sèche-serviettes Serenis acheté

= 30€ remboursés

Voir modalités de l'opération sur www.atlantic-pro.fr